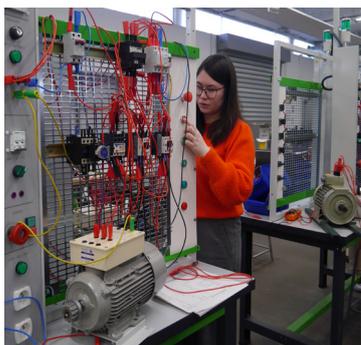




- ✓ Formation initiale
- ✓ Apprentissage
- ✓ Contrat Pro
- ✓ Formation continue
- ✓ VAE
- ✓ VAP



PUBLIC VISÉ

Tous publics : lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés.

ADMISSION 1^{ÈRE} ANNÉE

- Bac Général / STI2D
- DAEU
- Diplôme équivalent

POSTULER

De janvier à mars pour une admission en 1^{ère} année sur le portail national :

www.parcoursup.fr

ÉVALUATION

Contrôle continu

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
francois.maeght@univ-artois.fr

SECRETARIAT

Tél. : 03 21 63 23 13
christelle.leclercq@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 10
scolarite.iutbethune@univ-artois.fr

APPRENTISSAGE

Tél. : 03 21 63 23 06
ludivine.baudesson@univ-artois.fr

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Génie Electrique et Informatique Industrielle

BAC
+ 3

LES PARCOURS À BÉTHUNE

Au sein de la spécialité GEII, deux parcours sont proposés à l'IUT de Béthune.

- **Électricité et maîtrise de l'énergie** (RNCP 35407)
- **Automatisme et informatique industrielle** (RNCP 35408)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le B.U.T. GEII a pour objectif de former des **techniciens supérieurs** ou des **cadres intermédiaires** dans les domaines de **l'électronique, l'électrotechnique, l'automatique et l'informatique industrielle**.

Le **Génie Électrique** s'intéresse à la production de l'énergie électrique, à sa distribution et à son utilisation. L'**Informatique Industrielle** quant à elle s'intéresse au traitement numérique de l'information, et aux systèmes (câblés, programmés) qui réalisent ce traitement.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'un B.U.T. GEII peut prétendre à des postes d'**automaticien, d'électrotechnicien, de responsable informatique, de chargé de maintenance, de technico-commercial, de responsable de production, de concepteur...**

Il exerce ses activités dans des domaines tels que :

- les industries électriques et électroniques,
- la production et le transport d'énergie,
- les télécommunications,
- les technologies de l'information et de la communication,
- la robotique...

Avec la généralisation des technologies électroniques et informatiques, les domaines d'activité s'étendent aussi, par exemple, aux transports, à l'aérospatial, à la gestion de l'énergie, aux industries de transformation, à la construction, ou encore à l'agro-alimentaire...

QUEL BAC POUR LE B.U.T GEII ?

Le B.U.T GEII est ouvert aux titulaires d'un **baccalauréat général** ou **technologique** (STI2D). Chaque B.U.T. peut accueillir **jusqu'à 50% de titulaires d'un bac technologique**.

Spécialités du bac général conseillées pour ce B.U.T :

★★	★★	★★	★★	★	—	★	★

★★ Très adaptée

★ Adaptée

— Peu adaptée

Informations indicatives ne remplaçant pas l'étude de chaque dossier de candidature.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES VISÉES

Les enseignements qui structurent la formation du Bachelor Universitaire de Technologie sont formulés en terme de **compétences**. **3 blocs de compétences** sont communs à tous les étudiants du B.U.T. GEII. Le 4^{ème} dépend du parcours choisi par l'étudiant au début de son 3^{ème} semestre.

Le BUT s'articule en **2600 heures sur les trois années** de formation. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs, enseignants certifiés, enseignants agrégés, vacataires professionnels.

BLOCS DE COMPÉTENCES

CONCEPTION

Concevoir la partie GEII d'un système industriel pour répondre à un besoin client

VÉRIFICATION

Vérifier la partie GEII d'un système industriel

MAINTENANCE

Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système industriel

PARCOURS ÉLECTRICITÉ ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

INSTALLATION

Installer tout ou partie d'un système de production de conversion et de gestion d'énergie sur site

PARCOURS AUTOMATISME & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

INTÉGRATION

Intégrer un système de commande et de contrôle dans un process industriel

ENSEIGNEMENTS

MATIÈRES TRANSVERSALES

Mathématiques Économie / Gestion
Communication Informatique
Anglais Technologie

ÉLECTRICITÉ

Électronique
Électronique de puissance
Électrotechnique
Électromobilité
Énergies renouvelables

AUTOMATISME & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Automatismes
Robotique industrielle
Automates programmables
Vision industrielle
Supervision
Réseaux industriel

ATOUS DE LA FORMATION

- **60 % d'enseignements pratiques et projets**
- **Forte employabilité** des diplômés en GEII : la spécialité GEII est **reconnue par un grand nombre d'entreprises** (0% de chômage sur les deux dernières enquêtes d'insertion)
- **Équipements professionnels** et performants identiques à ceux en entreprise
- **Encadrement** de l'équipe pédagogique : **soutien, tutorat...**

SAÉ ET STAGES

Pendant le B.U.T, les **mises en situations professionnelles** sont au cœur des apprentissages.

Les **Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ)** sont des activités encadrées, basées sur des problématiques industrielles et contribuent à la **professionnalisation des étudiants**.

En groupe, ils traitent un sujet technique, pour lequel ils utilisent les connaissances acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée des actions.

Les **stages en entreprises** font aussi partie intégrante du cursus, l'étudiant doit réaliser :

- un stage de 8 semaines en deuxième année,
- un stage de 14 semaines en troisième année.

Il est possible d'effectuer son **stage à l'étranger** grâce au service des Relations Internationales.

PASSERELLES ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le B.U.T peut être intégré à différents moments du cursus en fonction des crédits ECTS déjà validés par l'étudiant (après un BTS ou une L1 par exemple).

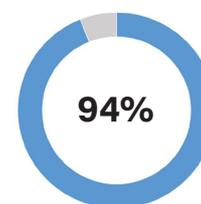
Les poursuites d'études seront possibles après 2 ou 3 ans, selon les formations visées (Ecole d'ingénieurs, Master...).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)**, **travaux dirigés (TD)** et **travaux pratiques (TP)**.

Le B.U.T peut être suivi en **formation initiale** ou en **formation par alternance avec un rythme d'environ 1 mois IUT / 1 mois entreprise** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

RÉUSSITE 2024



Étudiants en formation initiale & apprentissage

FORMATION CONTINUE

Formation accessible par la voie de la formation continue.

Tarifs sur demande et en ligne.

Informations et conditions générales de vente :

<https://www.univ-artois.fr/formations/la-formation-continue/decouvrir-la-fcu-artois>

